



---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 08-2016 - Séance du 13 juin 2016 - Orale

Logements à loyers abordables

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Par sa communication orale n° 27-2014 du 8 décembre 2014, la municipalité vous informait que, conformément aux intentions formulées dans son plan de législature 2011-2016, la municipalité avait décidé d'un partenariat avec la coopérative de logements « Cité-Joie » dans le but de réaliser un complexe offrant des logements à loyers abordables sur la parcelle communale n° 2114 de la « ferme Dupraz » à côté de la Grande Salle.

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'elle a aujourd'hui l'avantage de vous annoncer que le projet est arrivé à maturité et qu'il sera mis à l'enquête publique de mi-août à mi-septembre 2016. Il fera l'objet d'une présentation publique le

mercredi 24 août 2016 à 19h30 à la Grande Salle.

Tout en vous rappelant que les coûts de construction seront intégralement pris en charge par la coopérative, le franchissement de cette étape importante permettra d'établir le montant de la redevance du droit distinct et permanent (DDP) pour lequel un préavis pourra être déposé au Conseil communal en automne 2016. C'est pourquoi nous vous invitons tous, mais plus particulièrement les Conseillers communaux qui siègeront durant la prochaine législature, à participer la présentation de ce projet qui devrait nous permettre de proposer à quelques-uns de nos jeunes et de nos aînés des logements financièrement accessibles et, au surplus, situés proches des transports publics.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



A. Bovay



Le Secrétaire



J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 13 juin 2016

M. Dominique Epp, municipal délégué

Copie au : bureau du conseil communal